



FOYERS ET LOCAUX DE COUPURE

LA FGAAC-CFDT OBTIENT DES ENGAGEMENTS CONCRETS

Paris, le 5 novembre 2020

La mise en place des nouvelles mesures de confinement par la Gouvernement a généré une importante dégradation des conditions de travail des conducteurs de train.

Depuis l'entrée en vigueur du confinement le vendredi 30 octobre, de très nombreux exemples ont en effet malheureusement mis en lumière des conditions d'accueil tout bonnement intolérables des conducteurs au sein des foyers et des locaux de coupure.

Face à cette situation, la FGAAC-CFDT a déposé le 3 novembre deux demandes d'audience : une à la SA Voyageurs et une à la SAS Fret afin d'obtenir des mesures concrètes pour les personnels roulants.

La FGAAC-CFDT a été reçue hier en fin de journée par la Direction de la SA Voyageurs et ce jour par la SAS Fret. Ces deux audiences nationales ont permis à la FGAAC-CFDT d'obtenir plusieurs engagements de la Direction en lien direct avec les conditions d'accueil des conducteurs dans les foyers et les locaux de coupure.

Ceux-ci ont été consignés par écrit par la Direction dans le cadre d'un relevé d'audience. Même si ceux-ci ne répondent pas intégralement aux différentes revendications portées par la FGAAC-CFDT, ils représentent néanmoins des avancées importantes en matière de conditions de travail des conducteurs.

VOICI LES ENGAGEMENTS PRIS PAR LA DIRECTION DANS LE CADRE DES DEUX AUDIENCES NATIONALES FGAAC-CFDT :

LOCAUX DE COUPURES

✓ CONSIGNES DONNÉES PAR LES ACTIVITÉS DE RÉDUCTION DES COUPURES ET DES BATTEMENTS :

La Direction s'est engagée à donner une consigne nationale au sein des différentes activités prévoyant que la mise en place des Plans de Transport Adaptés doit permettre de réduire les coupures et les battements afin de mieux prendre en compte les contraintes générées pour les conducteurs.

✓ CONDITIONS D'ACCUEIL DES ADC DANS LES LOCAUX DE COUPURE :

La Direction s'est engagée à rappeler aux Etablissements les conditions normales de coupure qui devaient être respectées conformément à la réglementation du travail. Celles-ci incluent notamment la mise à disposition d'équipement de cuisine, d'un espace permettant de se restaurer et de se reposer.

Concernant le sujet des capacités d'accueil, la Direction s'est engagée à mettre en place des solutions alternatives équivalentes (ouverture de nouveaux espaces de coupure, mise à disposition de chambre) dans le cas de figure où les locaux de coupure seraient trop exigus.



5, rue Pleyel
93200 ST DENIS



01/76/58/12/21



www.fgaac-cfdt.fr



fgaac-cfdt@fgaac.org



FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT





FOYERS LOCAUX DE COUPURE

LA FGAAC-CFDT OBTIENT DES ENGAGEMENTS CONCRETS

LOCAUX DE COUPURES



CONDUCTEURS EN BATTEMENT :

La Direction s'est engagée à appliquer aux agents en battement les mêmes mesures que pour ceux en coupure. Cet engagement inclue notamment la mise à disposition de chambres chez Orféa.



PRÉVISION ET INFORMATION DES CONDUCTEURS :

Suite à la demande de la FGAAC-CFDT, la Direction s'est engagée à communiquer aux conducteurs un document d'information reprenant la liste réelle des équipements à disposition et des solutions alternatives mises en place.

LIEUX DE RHR



RÉDUCTION DES LONGS RHR :

La Direction s'est engagée à donner une consigne nationale au sein des différentes activités prévoyant que la mise en place des Plans de Transport Adapté doit permettre de réduire les RHR longs.



BUFFETS PETITS DÉJEUNER

La Direction s'est engagée sur le maintien des buffets petit déjeuner dans l'intégralité des résidences et maisons Orféa.



ACCÈS AUX ESPACES CUISINE :

La Direction s'est engagée à maintenir les accès aux espaces cuisines dans l'intégralité des résidences Orféa ainsi que dans les maisons Orféa hormis dans 4 d'entre elles qui ne possèdent pas les équipements nécessaires.



OUVERTURE DES ESPACES DÉTENTE ET TV :

La Direction s'est engagée à maintenir les accès aux espaces détente et TV dans la quasi intégralité des résidences et maisons Orféa (seules quelques-unes ne verront ces espaces fermés).



OUVERTURE DES RÉFECTOIRES :

La FGAAC-CFDT a demandé la réouverture des réfectoires qui viennent d'être fermés afin que les conducteurs puissent prendre leurs repas en salle plutôt qu'en chambre. La Direction n'a malheureusement pas accédé à notre demande et les réfectoires demeureront fermés pour le moment.



MISE À DISPOSITION D'UNE OFFRE DE RESTAURATION CHAUDE :

La Direction s'est engagée à mettre à disposition des conducteurs une offre de restauration chaude chez Orféa. Celle-ci comprendra également davantage de variété que celle proposée actuellement et sera complétée sur certains lieux de RHR avec des offres spécifiques type Pizzeria.



5, rue Pleyel
93200 ST DENIS



01/76/58/12/21



www.fgaac-cfdt.fr



fgaac-cfdt@fgaac.org



FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT

